

Le MORVAN

OCTOBRE 1978

« Tout ce qui intéresse le Morvan est nôtre » Joseph PASQUET

BULLETIN DE L'ACADÉMIE DU MORVAN

Ce numéro spécial, correspondant aux Bulletins 7 et 8, est tout entier (80 pages), consacré à une étude qui a fait l'objet d'un mémoire de maîtrise, de Martine Régner, sur

La Seigneurie de Château-Chinon
aux XVII^e et XVIII^e siècles

Nous rappelons que le prix de l'abonnement a été fixé, depuis le 1^{er} janvier 1978, à 20 F. Nous remercions par avance ceux de nos abonnés qui n'auraient pas encore réglé cette somme, de bien vouloir régulariser leur situation : Académie du Morvan, C.C.P. 401 469 T Dijon.

Très beau succès de notre sortie d'automne à Couches

Il semble qu'en désignant Couches comme but de notre sortie d'automne, le conseil d'administration et l'assemblée générale aient fait, eux aussi, le bon choix. Cette amicale réunion traditionnelle d'arrière-saison remporta, en effet, le plus large succès.

Et déjà, succès d'affluence avec le chiffre record de soixante-quinze participants. Mais, surtout, satisfaction générale exprimée sans réserve tout au long de cette journée. L'accueil que nous avaient réservé nos hôtes, M. et Mme Cayot, propriétaires du château, auxquels s'étaient joints M. Paul Meunier, maire de Couches, et M. Georges Carthieux, ancien maire et vice-président du Conseil général de Saône-et-Loire, fut particulièrement cordial. Journée, enfin, qui nous permit, dans le cadre d'une demeure chargée d'histoire, remarquablement restaurée et mise en valeur, de faire dans le passé une incursion aussi attrayante qu'instructive.

Un samedi pluvieux avait pu causer quelque inquiétude. Mais, en ce premier dimanche d'octobre, la pluie eut la discrétion de se faire oublier, ne manifestant son importunité que quelques instants pendant le déjeuner, ce qui ne nous gêna point, et, malgré un temps un peu frais, le soleil vint nous faire risette.

Posé comme un décor romantique entre vignes et prairies, le vieux château nous attendait. Dès la matinée, sa cour fut peu à peu envahie par nos confrères et leurs épouses, venus de tous les horizons du Morvan. En attendant l'heure de la réception, ils flânaient en devisant devant la façade, le donjon, la chapelle,

qui, selon la légende, dévorait bœufs et moutons, petits enfants et vigneron, ce qui est impardonnable !

Quand l'effectif fut rassemblé devant le perron, M. le maire de Couches se dit flatté d'accueillir autant d'érudits et de lettrés. Le fait que vous soyez originaires du Morvan vous transforme en voisins et amis. Grâce à M. et Mme Cayot qui, partis en 1945 d'une ruine, ont construit et aménagé avec beaucoup d'amour et de patience cette belle demeure, nous pouvons vous recevoir dans un cadre agréable qui est sans doute le meilleur exercice de style de l'endroit.

A l'invitation de Mme Cayot, la visite du château fut une opération « portes ouvertes », qui nous permit d'admirer le mobilier, les tapisseries, les œuvres d'art, tout un intérieur aménagé avec un goût exquis.

Nos hôtes avaient eu la généreuse et délicate pensée d'offrir aux visiteurs un vin d'honneur, servi sous les voûtes de la vaste chapelle. Nouvelle occasion, avant de déguster le frais aligoté, produit des vignes voisines, d'admirer les vestiges archéologiques, les boiseries et de précieux échantillons de la statuaire du Moyen Âge, soigneusement entretenus par M. Cayot, dont le talent de sculpteur est parfois mis à l'épreuve pour la restauration du mobilier des édifices religieux.

En termes très simples, mais avec une grande chaleur de cœur, Mme Cayot dit le plaisir qu'elle avait de recevoir sur cette terre millénaire les membres de l'Académie du Morvan qui en conservent toutes les racines et en maintiennent les traditions. Nous confiant que ses

Bien que relevant d'une intervention récente, M. Georges Carthieux avait tenu à être parmi nous. C'est plus en ma qualité de vieux Couchois, nous dit-il, qu'en celle de conseiller général, que j'ai le privilège et l'honneur de vous saluer dans le cadre à la fois imposant et harmonieux du château de Marguerite de Bourgogne, tout illuminé de son passé préservé, restitué, vivant. Il retraça l'histoire du château, indiquant que l'abbé Bertholet, professeur d'histoire au grand séminaire d'Autun, lui avait communiqué certains documents dont il n'avait pu faire état avant son décès, et accablant la thèse selon laquelle Marguerite de Bourgogne était bien venue, après avoir été répudiée par son mari Louis X le Hutin, se réfugier dans cette demeure appartenant à sa cousine. Il incita l'assistance à ne point quitter Couches sans voir également l'ancien prieuré Saint-Georges, monastère du VIII^e siècle, devenu prieuré au XI^e, la maison des Templiers, la tour Bajole, l'église, et tant d'autres vieilles demeures couchaises imprégnées de l'histoire.

M. L'amiral de Bourgoing ne cacha pas son étonnement et son admiration devant tant de richesses artistiques, et remercia les propriétaires d'avoir bien voulu ouvrir aussi largement aux membres de notre Académie les portes du château.

M. le D^r Olivier fit écho en soulignant la qualité de la restauration. On y retrouve, dit-il en s'adressant à Mme Cayot, la lumière de la culture bourguignonne alliée à la ténacité de vos origines morvandelles.

Suivit la visite du donjon, sous la conduite de M. Cayot. Il nous

mettait autrefois à la petite garnison assiégée de sortir de l'enceinte pour prendre à revers les assaillants. Sombre, un peu oppressant, ce couloir à aujourd'hui une issue plus paisible : la spacieuse cave où sont alignés les récipients attendant le produit des vendanges. Par le raidillon extérieur, nous regagnons la cour. Déjà l'heure méridienne avait sonné, et M. l'amiral de Bourgoing fit mettre le cap sur l'hôtel des Trois Maures pour le déjeuner en commun.

Déjeuner sans protocole, chacun se plaçant à son gré. A la table centrale avaient cependant été réunis le président de l'Académie, le maire de Couches, M. et Mme Cayot, notre chancelier et Mme Joseph Pasquet.

Le repas se déroula dans une ambiance des plus cordiales : excellente occasion pour nos membres de nouer et de reprendre des contacts. L'on fit honneur au feuilleté de jambon, au civet de lièvre, aux fromages et au vacherin, l'on apprécia également l'aligoté et le passe-tout-grains. Au café, le D^r Olivier remercia à nouveau nos hôtes et se félicita de l'excellente ambiance de cette journée. M. le maire de Couches invita l'assistance à visiter l'ancien prieuré, l'église (dont M. l'abbé Dumoulin devait, en effet, nous faire les honneurs en cicérone érudit et disert), la maison des Templiers et la tour Bajole.

Mais au fil des heures, le contingent des académiciens s'amenuisait : le souci, pour certains, de rentrer avant la nuit, les empêcha de suivre tout ce programme.

S'ils n'ont point aperçu le fantôme de Marguerite dans la chapelle, ni dans le donjon, ni dans les souterrains, du moins les participants de cette sortie

LE PAYS D'OU JE VIENS

Le pays d'où je viens voyage en ma pensée...
Je reconnais les lieux, les visages, les bruits,
Les couleurs du matin, l'or étoilé des nuits,
Et mes pas d'autrefois parmi l'herbe froissée.

Je reconnais cet horizon toujours le même
Dont mes yeux ont gardé le souvenir précis :
Les champs, les bois ombreux par les étés roussis,
Et ce coteau tout proche où dorment ceux que j'aime.

Le chemin n'est pas loin qui ramène au village ;
Là, tout est demeuré semblable obstinément,
Défraîchi, mal d'aplomb, pittoresque et charmant,
Le décor est celui, croiriez-vous, d'un autre âge.

Voici l'église où l'on se pressait le dimanche,
L'auberge et ses photos de conscrits sur les murs,
Le vieux noyer, si vieux qu'à gauler ses fruits mûrs
L'on ne déclenchait plus que minable avalanche.

Plus avant sur la route, à la limite presque
De la prairie, une bâtisse est toujours là,
Où, longtemps, mon devoir d'écolier m'appela
O jours lointains, naïve histoire et tendre fresque !

Est-il donc à jamais du domaine du songe,
Ce cher espace où nous mêlions nos jeux ravis,
Et tout ce qui tressaille en nos cœurs et survit
Porte-t-il désormais le signe du mensonge ?

Non, rien n'est condamné, pourvu qu'on veuille y croire.
En dépit des détours où l'ont conduit ces pas
Le pays d'où je viens ne m'abandonne pas,
Puisqu'indéfiniment présent dans ma mémoire.

Campagne de chez nous, je te retrouve telle
Que tu m'apparaissais naguère au point du jour,
Blonde et rose ou couleur d'eau morte tour à tour
Mais toujours à mes yeux merveilleusement belle.

Prairie où le bétail allait boire aux fontaines,
Colline au ciel changeant dans le jeu des saisons,
Champs à l'étroit dans l'enclave des buissons,
Sol marqué du labeur de l'homme et de ses peines.

A quoi cela tient-il qu'il exalte mon rêve,
Cet horizon pourtant tout de simplicité ?
Nul remords ne m'atteint si je l'ai trop vanté
Puisqu'il nourrit en moi la racine et la sève.

Qu'importe alors le cours effrayant des années !
L'aube reste la même au pays d'autrefois,
Et tout ce qui murmure ou jase dans les bois
Me redit la douceur des terres bien aimées.

Georges RIGUET

A propos du prix littéraire du Morvan

Pour répondre à certaines observations provenant d'un malentendu, nous précisons que le Prix littéraire du Morvan, créé en 1960, et décerné tous les deux ans, n'est pas le « Prix de l'Académie du Morvan ». Notre compagnie se borne à apporter son appui et sa participation financière à l'attribution de ce prix. Les décisions du jury, dans lequel figurent un certain nombre de membres de l'Académie, ne sauraient engager l'Académie elle-même, dont ses représentants mandatés par le conseil d'administration (MM. le D^r Olivier et Jean Séverin) ne peuvent que respecter les décisions prises par la majorité des membres de l'aréopage dont ils font partie.

NOS CONFRÈRES PUBLIENT

Mme Monique Difrane a donné au « Journal du Parlement » (juin 1978), et sous le titre « Sur le noyau dur de la foi catholique polonaise, la mâchoire d'acier s'est ébréchée », un excellent reportage dans lequel, avec lucidité, elle formule, d'une plume alerte et parfois incisive, des jugements basés sur le souci d'une recherche objective de la vérité.

Sous le titre « Poussière de gloire », Roger Billon publie un recueil de poèmes, qui sont autant d'hommages à tous ceux, paysans, soldats, résistants, cheminots, savants, enseignants, dont l'action, obscure ou éclatante, fut un acte de foi et un chant d'espoir pour l'avènement d'une ère plus harmonieuse et plus fraternelle.

Henry Meillant, poète délicat, réunit dans une très belle plaquette enrichie d'illustrations d'Alexis Hinsberger, et qui est un supplément à la revue « Art et Poésie », qu'il dirige, plus de quarante poèmes chargés de sensibilité et d'émotion. Ainsi, ce court « Poème de l'Aube » :

*Quand les ténèbres se dispersent
Posant aux épaules du jour
Le tulle embruné des aurores
Que le soleil à son tour perce
On écoute et l'on voit encore
Sur l'horizon la nuit qui court.*

En bref... En bref... En bref...

Nous adressons à notre excellent confrère et ami, M. Lucien Hérard (Dijon), nos condoléances émues, à l'occasion du deuil cruel qui vient de le frapper, en la personne de son épouse, Mme Madeleine Hérard, écrivain de grand talent, auteur notamment d'une magistrale étude sur « Madame de Sévigné, demoiselle de Bourgogne ».

Au cours de l'assemblée générale du Comité d'Etudes et d'Aménagement, M. Pagès, de l'I.N.S.E.E. à Dijon, a souligné que la population active du Morvan se dégrade toujours, mais la situation n'est pas irréversible si la progression des établissements industriels se poursuit : 3.800 emplois créés depuis huit ans, soit 475 par an, surtout dans le secteur secondaire. D'autre part, le Morvan détient la plus forte augmentation de logements autorisés, entre 1975 et 1977, par rapport à l'ensemble de la Bourgogne.

La création, à Saulieu, d'une antenne Morvan du Comité d'Habitat Rural, a été décidée. La première réunion a notamment mis l'accent sur le coût exagéré des charges sociales qui freine l'occupation de la main-d'œuvre en Morvan, la mécanisation à outrance des exploitations forestières et agricoles, qui aura un effet accentué sur la population et l'insuffisance des moyens de transport en commun.

L'exposition « Anost hier et aujourd'hui », inaugurée le 5 août, au Centre Concorde, s'est déroulée jusqu'au 20 août, avec un plein succès. L'équipe qui a organisé l'exposition, a utilisé les statistiques municipales, les résultats d'une enquête socio-économique menée par des étudiants de l'Institut National Agronomique, et divers documents prêtés par les habitants.

M. Pascal Chicard, délégué régional Bourgogne de la Fédération des Jeunes pour la Nature, figure parmi les lauréats de la Fondation de France, qui ont été honorés par Mme Simone Veil, ministre de la Santé et de la Famille. Nos compliments.

Appelé à d'autres responsabilités, M. Chicard a quitté sa fonction de délégué régional, où il est remplacé par M. Laurent Lassale, à qui nous souhaitons la bienvenue.

diomne la « Creuse » qu', en ces temps très anciens, se trouvait l'autre d'une « Vivre » redoutable Curgy, elle tira fierté de ses attaches morvandelles.



Sous la conduite de Mme CAYOT, les membres de l'Académie du Morvan visitent le chateau de Couches.

Un contrat de mariage entre paysans du Morvan au XVIII^e siècle

L'on passait autrefois facilement devant notaire les étapes qui marquaient le déroulement de la vie. Et les études notariales parvenues jusqu'à nous sont riches en renseignements sur la façon de vivre. Les Archives départementales de la Nièvre n'ont malheureusement reçu en dépôt que fort peu de minutes des notaires qui exerçaient dans le Morvan, mais parmi celles-ci figure l'étude de M^{re} Delagrangé.

Le 8 janvier 1761, Charles Delagrangé-Chaumont, dans son étude du Montal, à Dun-les-Places, reçoit deux familles de paysans venues faire dresser le contrat de mariage de Sébastien Jaquot et Marie Meunier, tous deux enfants de manouvriers (c'est-à-dire obligés pour vivre de travailler au moins partiellement pour autrui), les uns à Saint-Brissson même, les autres au hameau de Vernais. Les deux jeunes gens, entourés de leurs parents et alliés, tous artisans, propriétaires ou travailleurs agricoles (marchands, laboureurs et manouvriers) promettent de s'épouser devant la Sainte-Eglise « le plus vite que faire se pourra, et s'iteau que l'une des parties en sera par l'autre requise » (c'est la formule habituelle : le mariage, en fait, aura lieu le surlendemain). Il est entendu que le jeune ménage habitera chez les parents Jaquot, où ils deviendront chacun membre à part entière de la communauté (qui comprendra ainsi désormais quatre « têtes » puisque regroupant deux couples sans enfants).

Mais, pour entrer dans cette nouvelle communauté, la jeune fiancée doit apporter une dot, qui la dédommagera en même temps de la renonciation qu'elle fait, au profit de ses frères et sœurs, de son droit à la succession à venir de ses parents. Dominique Meunier et sa femme Léonarde Chapt promettent donc de donner à leur fille Jeanne, dès le lendemain des noces (c'est toujours le lendemain que se verse la dot), une génisse valant vingt-quatre livres et un « pagnie de mouches à miel » ; ils y ajoutent, payable en trois ans, la somme de cent quatre-vingt-cinq livres. Elle emportera également un « trousseau » : deux grandes taies de lit et trois petits traversins remplis de plumes, six draps de chacun trois aunes (moitié chanvre « de plin », c'est-à-dire de bonne qualité, et moitié étoupe), un coffre de chêne, avec ferrure et fermant à clé, une coiffe, un chalit avec « son tour de lit, garniture et couverture de drap de marchand », et, bien entendu, outre ses habits de noces, ses vêtements personnels.

Il est prévu que lorsque le ménage se dissoudra, « par mort ou autrement », Jeanne, si c'est elle qui survit, pourra renoncer à la communauté de sa belle-famille, en reprenant tous ses apports et les donations que son mari aura pu lui faire. Elle aura quelque temps pour prendre sa décision, tout en continuant à vivre aux frais de la communauté.

Ce contrat n'a rien d'exceptionnel et les minutes Delagrangé en offrent d'autres exemples du même genre ; l'apport de la fiancée varie et peut comprendre parfois quelques petites pièces de terre ; mais on y trouve généralement le coffre fermant à clé, le lit et le linge de chanvre. Parfois, il est prévu que les fiances seront tous deux habiles d'habits de noces par leurs parents. « chacun a leur egard suivant leur qualité et

condition », la formule est sage. Parfois le fiancé donne des « bagues et bijoux » jusqu'à la somme de dix livres par exemple. Parfois c'est le jeune homme qui entre dans la communauté des parents de la fiancée ; il peut y apporter en dot ses droits à la succession de ses parents ; la jeune fille ne reçoit alors aucun bien.

Mais revenons au contrat de Sébastien Jaquot : seuls des deux familles, le jeune homme et son cousin Despierres savent écrire et, à la demande du notaire et après que les autres se soient recusés, ils signent, au bas de la minute originale ; la signature de Sébastien est appliquée, celle de Despierres plus aisée. Il y avait, en effet, une école à Saint-Brissson et le « recteur de l'école », Louis Lagneau, sera l'un des témoins du mariage de Sébastien et Jeanne.

Et pour terminer une remarque sur l'imprécision des noms propres autrefois : Sébastien signe son Jaquot, et c'est sous ce nom que le curé Riollot rédige, le 10 janvier 1761, l'acte de mariage et, le 27 juillet 1765, l'acte de baptême du petit Léger, premier fils de Sébastien et Jeanne. Mais le notaire Delagrangé, tout au long du contrat qu'il a rédigé, écrit nettement Jacob : la prononciation était-elle la même ? Le notaire a-t-il mal compris, ou estime-t-il que Jaquot est une forme vulgaire indigne de sa plume ? Ces graphies différentes, impensables aujourd'hui, n'avaient guère d'importance alors.

M.C.

(Sources : Archives de la Nièvre, 3 E 12-46 et 4 E Saint-Brissson).

jour le souvenir d'une agréable et enrichissante journée en l'aimable compagnie de ceux qui nous avaient, avec tant de complaisance, ouvert les portes d'une vieille demeure historique, ou nous avaient révélé, en évoquant le passé, les attraits de leur avenante cité.

M.B.

NOTRE VOISINE

C'est une vieille de "chez nous"...

Pour une fois, on ne peut pas dire que les bons parent et que les mauvais restent.

C'est une si bonne vieille ! Elle est encore là avec ses 86 ans et elle ne fait que commencer à vieillir. Elle se met à radoter depuis deux ans à peine, et, un peu à oublier.

Là-bas, dans ses deux petites pièces dont l'une, par sa porte, donne sur la ruelle, elle vit depuis des années.

Les malheurs l'ont accablée. Cependant, elle est toujours demeurée d'humeur égale, discrètement, comme tout ce qu'elle fait. Son attitude n'a pas varié depuis vingt-cinq ans que je la vois.

Elle nous connaît tous, les petits, les grands. Ceux-ci, elle les a vus naître, grandir, se marier, devenir papas ou mamans... Elle est un peu comme la grand-mère de tous. Aux vacances, les enfants des uns et des autres d'entre nous, d'eux-mêmes, vont lui dire bonjour en arrivant. Aux fêtes et aussi quelquefois le dimanche, les voisines lui envoient un gâteau, une friandise ou l'invitent au café. Elle sait, comme cela, tout ce qui se passe chez chacun. Mais jamais elle n'en parle... ça ne la regarde pas. Elle est toute discrétion. C'est une bonne voisine.

Je vous le dis, elle n'est pas une vieille comme les autres. Tout le monde lui adresse la parole : le vieux, les jeunes, les petits. Beaucoup, ne serait-ce que quelques minutes, en passant, s'arrêtent ou s'assoient sur son banc, à sa porte.

Avec vous, elle s'intéresse aux uns, aux autres. Elle n'oublie personne de votre famille.

Elle reste calme. Elle ne se voult pas. Toujours propre, elle a une figure qui n'est point encore laide. Sa chevelure blanche est soigneusement peignée, autant que cela lui soit possible, car elle a des douleurs.

Ah ! quand elle part sur ses douleurs qui, depuis deux ans surtout, la tenaillent, lui font passer des nuits blanches, vous l'entendez ronchonner. Oh ! doucement, discrètement, comme tout ce qu'elle fait...

— Oui, dit-elle, c'est comme ça... Mais c'est égal, j'aurais jamais pensé que ça me prendrait si tôt. Et en songeant à ses 86 ans,

Nous adressons nos très vives félicitations à M. Henri Mitterand qui s'est vu attribuer, au cours de cet été, le Prix Dumas-Millier, décerné par l'Académie Française, pour l'ensemble de son œuvre : « Littérature et Langage », ainsi que pour la diffusion des œuvres de Zola dont il a commencé une réédition dans la collection « Folio ».

on a envie de sourire. Mais on ne sourit pas.

— Enfin, Joséphine, 86 ans... c'est tout jeune !

— Oui, oui, vous s'moquez de moi... Oh ! jusqu'à ces dernières années, oui, bien sûr, ça allait encore, mais maintenant...

— Voyez, quand je vous le disais que 80 ans c'est tout jeune !

Elle sourit... Puis elle s'indigne à nouveau contre ses rhumatismes qui, chaque jour, sont une entrave à ses petites occupations.

— Je ne peux même plus cuisiner... Oh ! ce n'est pas avec ce qu'on peut acheter, qu'on a beaucoup à cuisiner... C'est si cher. (Sans aucun doute, elle en est, à cet instant, à l'époque de la boîte de sardines à sept sous)... Pour moi, j'en ai assez.

Elle se lève, d'un geste machinal passe les mains sur son tablier et va vers son placard, pour me montrer le reste d'un morceau de viande qui lui fera encore son troisième repas. C'est gros comme trois noix.

— Alors, on vous attend demain, au café ?

— Ah ! non, demain ? Qu'est-ce que j'irais faire ? Vous embarrasser...

Moi, je sais bien qu'elle viendra.

Le lendemain, voyez-vous, elle nous attend sans en avoir l'air. On va la chercher. Elle dit encore non, que c'est inutile, qu'elle nous gênera.

Mais elle cède facilement. Elle prend son bâton, donne un tour de clé à sa porte et descend tout doucement à la maison.

Arrivée, elle parle de tout et de rien, se défend à nouveau de vouloir prendre du café.

— Je l'ai déjà bu chez moi.

On lui met sa tasse. On verse.

— C'est pour moi ? Mais non, je n'en veux point. Ça n'est pas la peine, répète-t-elle en rechignant un peu, discrètement, comme tout ce qu'elle fait.

Cependant, elle ne repousse pas la tasse. Sur le sucre, elle se défend encore. Et quand elle voit arriver les gâteaux, elle jure ses grands dieux qu'elle n'a plus faim, qu'elle n'y touchera pas... Puis elle rappelle la dernière fois qu'elle en a mangé. C'était lorsque la Jeanne lui avait envoyé

de la brioche, le jour de la Saint-Pierre.

Le gâteau est posé sur son assiette. Elle se défend d'y toucher, mais tout à coup, l'attaque, menu, menu... et le mange en entier.

Puis elle boit son café lentement, sans bruit, discrètement... Le pousse-café arrive. A son corps défendant, elle l'acceptera.

— Une goutte, Joséphine ?

— Regardez-le, il veut me mettre en ribote, et vous, vous n'en prenez pas ?

— Non, lui dis-je, jamais !

— Ah ! c'est pas mal ! Ce sont les femmes qui boivent la goutte maintenant.

Puis, coupée de poses multiples, la conversation reprend : choses d'hier qui la font rire ou s'attrister à nouveau, choses d'aujourd'hui qui l'amuse ou la font ronchonner...

Ce jour-là, nous en arrivons au vote des femmes, dont elle se moque éperdument. Là-dessus, elle a une opinion très simple :

— Ça n'est pas la place des femmes, dit-elle.

Mais elle va voter quand même.

— Oh ! si on ne venait pas me chercher, je n'irais pas... c'est pour remonter de la mairie, ça me fatigue trop.

« La dernière fois, j'y suis allée en auto. Le maire, le Joseph, m'a envoyé prendre. Alors ça va.

« Arrivée là, y m'ont fait passer dans une espèce de cabi avec des rideaux, que j'y voyais rien du tout !

« J'ai pris un bulletin, ça a été bientôt fait. Ah ! si les anciens voyaient ça... des bêtises qui nous font faire aujourd'hui ! Les femmes qui votent !

A l'idée de ce bouleversement, elle rit de bon cœur, mais sans bruit, discrètement, comme tout ce qu'elle fait.

Deux heures viennent de s'écouler.

Elle a parlé de tout, elle a bu de tout, elle a mangé de tout... Elle a tenu sa place, elle a cédé sur tout, sans en avoir l'air...

— Ah ! Je vais aller mettre ma soupe et me reposer un peu avant.

Elle remonte tranquillement s'asseoir sur son banc.

H. COGBLIN.